

Décisions du conseil municipal

Séance du jeudi 22 mai 2008

I – FINANCES :

1 – COMPTE DE GESTION 2007 :

Après examen des comptes et après avoir obtenu réponses aux diverses questions,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité et 6 abstentions (M. André BLANCHARD, M. Michel VELA, Mme Christine DESCAMPS, Mme Patricia LHUILLIER, Mme Clotilde GUERIN-CLAUDE et M. Damien PERNET) ;

- **ARRÊTE** les comptes de gestion 2007 de la Ville et du Service Eau – Assainissement, tels qu'ils sont présentés par le comptable et constate leur conformité par rapport aux écritures enregistrées dans la comptabilité de l'ordonnateur.

Compte de Gestion « VILLE »

	Résultat Clôture 2006	Part affectée à L'investissement Exercice 2007	Résultat de l'exercice 2007	Résultat de clôture de 2007
Investissement	-429 147.98 €		415 139.73 €	- 14 008.25 €
Fonctionnement	811 284.92 €	811 284.92 €	531 972.76 €	531 972.76 €
TOTAL	382 136.94 €	811 284.92 €	947 112.49 €	517 964.51 €

Compte de Gestion « EAU-ASSAINISSEMENT »

	Résultat Clôture 2006	Part affectée à L'investissement Exercice 2007	Résultat de l'exercice 2007	Résultat de clôture de 2007
Investissement	245 153.77 €		41 939.72 €	287 093.49 €
Exploitation	101 867.99 €	101 867.99 €	233 835.87 €	233 835.87 €
TOTAL	347 021.76 €	101 867.99 €	275 775.59 €	520 929.36 €

2 – ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATION - EXERCICE 2007 :

COMPTE VILLE	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Section d'Investissement	2 248 765.92 €	2 234 757.67 €	14 008.25 €	
Section de Fonctionnement	5 589 154.41 €	6 121 127.17 €		531 972.76 €

Pour le service EAU & ASSAINISSEMENT, l'excédent de fonctionnement d'un montant 233 835.87 € a été affecté provisoirement à la section d'investissement.

SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Section d'Investissement	509 650.40 €	796 743.89 €		287 093.49 €
Section d'Exploitation	147 651.20 €	381 487.07 €		233 835.87 €

Pour le Compte Administratif 2007 de la Ville :

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité et 6 voix contre (M. André BLANCHARD, M. Michel VELA, Mme Christine DESCAMPS, Mme Patricia LHUILLIER, Mme Clotilde GUERIN-CLAUDE et M. Damien PERNET) ;

- **CONSTATE** au budget VILLE, un déficit en Investissement de 14 008.25 € un excédent de Fonctionnement de 531 972.76 € et décide d'affecter définitivement l'excédent de fonctionnement en investissement.

Il convient d'interpréter le mot « déficit » comme un terme désignant un besoin de financement.

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2007 de la VILLE, arrêté aux sommes précitées,
- **APPROUVE** l'état des subventions -présenté page 34 et 35- versées aux Associations et **DECIDE** de procéder à l'annulation partielle de la subvention versée au SICES pour un montant de 3 458.47 € (prévue pour un montant de 6 000.00 € au BP 2007),
- **PREND** acte des actions de formation des élus financées par la Commune, au titre de 2007, présentées à la page 38 du CA 2007,

Pour le Compte Administratif 2007 du Service EAU et ASSAINISSEMENT,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité et 6 voix contre (M. André BLANCHARD, M. Michel VELA, Mme Christine DESCAMPS, Mme Patricia LHUILLIER, Mme Clotilde GUERIN-CLAUDE et M. Damien PERNET) ;

- **AFFECTE** définitivement le résultat d'exploitation du service EAU et ASSAINISSEMENT en Investissement pour un montant de 233 835.87 €
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2007 du service EAU et ASSAINISSEMENT, arrêté aux sommes précitées.

Il est précisé que Madame le Maire s'est retirée de la séance au moment du vote et n'a pas pris part à celui-ci.

[3 – FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION D'ILE-DE-France – ANNEE 2007 :](#)

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité et 6 abstentions (M. André BLANCHARD, M. Michel VELA, Mme Christine DESCAMPS, Mme Patricia LHUILLIER, Mme Clotilde GUERIN-CLAUDE et M. Damien PERNET) ;

- **APPROUVE** le rapport susvisé, annexé ci-dessous.

ANNEXE À LA DELIBERATION N°2008-05-03

RAPPORT SUR LES ACTIONS ENTREPRISES DANS LE CADRE DU FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LE REGION D'ILE DE FRANCE

ANNEE 2007

Le tableau ci-dessous détaille les actions entreprises en vue d'améliorer les conditions de vie notamment dans le domaine de la voirie.

La dotation du FSRIF a été affectée à 100% pour les financer.

Domaine d'Intervention	Nature de l'opération	Montant en euros	Financement
VOIRIE	<u>Aménagement de Voirie :</u> - Parking Centre - Rue de Condé - Rue Jean-Baptiste Gervais - Rue François Couperin - Rue Ambroise Paré - Rue Cézanne - Parking du Collège	253 206.36 €	Financement Effectué par FSRIF 218 849 €

4 – FIXATION DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT D'ORDURES MENAGERES POUR 2008 :

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité et 6 voix contre (M. André BLANCHARD, M. Michel VELA, Mme Christine DESCAMPS, Mme Patricia LHUILLIER, Mme Clotilde GUERIN-CLAUDE et M. Damien PERNET) ;

- **Décide** de maintenir à **17.60%** le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2008,
- **Dit** que le produit attendu est de 629 849.00 €
- **Dit** que le produit supplémentaire (19 849.00€) fera l'objet d'une décision modificative.
